



AVIS sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique du

DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)

« Urgence d'agir face
une crise alimentaire et
nutritionnelle majeure
et multifactorielle dans
la région »

Les participants à la réunion de concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue à Dakar au Sénégal du 28 au 30 mars 2022 font les constats ci-après :

1. La production céréalière globale de la campagne agricole 2021-2022 s'établit à 73 millions de tonnes, soit une hausse de 2,7% par rapport à la moyenne des cinq dernières années mais en baisse de 11% pour les pays du Sahel. Toutefois, en comparaison à l'année passée, la région Sahel et Afrique de l'Ouest enregistre une baisse de production de 2,2%. Des baisses plus importantes sont enregistrées au Niger (-39%), au Mali (-15%) et au Burkina-Faso (-10%) comparée à la campagne écoulée et surtout au Cabo Verde qui enregistre une cinquième année consécutive sans une production agricole significative. Les productions de tubercules, quant à elles sont meilleures à celles de l'année passée (+5,4%) et à la moyenne des cinq (5) dernières années (11%). Il en est de même pour les cultures de rente dont le soja (+31,8%), le coton graine (+15,8%) et l'arachide (+9,8%).

2. Sur le plan pastoral, les conditions d'alimentation et d'abreuvement du bétail sont difficiles, en raison d'importants déficits fourragers, exacerbés par les feux de brousse décimant la biomasse herbacée et l'insécurité civile limitant l'accès aux pâturages et aux points d'eau. Cette situation engendre une soudure pastorale précoce dans un contexte où la transhumance transfrontalière demeure limitée voire interdite dans certains pays d'accueil.

Cela entraîne une désorganisation des mouvements des troupeaux et une concentration du bétail dans les zones sécurisées, avec des risques élevés de conflits et d'émergence de maladies animales.

3. Dans l'ensemble, le fonctionnement des marchés agricoles est très perturbé dans la région en raison des faibles productions vivrières enregistrées de la situation sécuritaire en dégradation, de l'inflation généralisée à tous les pays. À cela s'ajoute la persistance des tracasseries routières et les mesures de blocages des exportations de vivres imposées par plusieurs pays. L'offre globale en céréales locales est très faible face à une demande particulièrement forte dans les pays du Sahel central (Niger, Burkina Faso et Mali).

La hausse des prix des principales denrées de base persiste et s'accroît dans tous les pays. Des augmentations supérieures à 40% comparativement à la moyenne quinquennale sont ainsi observées au Liberia, en Sierra Leone, au Nigeria, au Burkina Faso, au Togo, au Niger, au Mali et en Mauritanie.

La réunion du PREGEC du mois de mars a permis de valider les résultats définitifs de la campagne agricole 2021-2022 et d'actualiser la situation alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.

La rencontre était organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et ses partenaires.

Ces tendances inflationnistes seront davantage exacerbées du fait de l'augmentation de la demande en période de soudure, du ramadan et du conflit en Ukraine.

4. Sur les marchés à bétail, les prix des animaux restent toujours en hausse dans l'ensemble par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, les termes de l'échange bétail/céréales sont en nette dégradation à cause de la hausse importante des prix des céréales surtout au Mali où l'embargo qui touche le pays a provoqué une chute des exportations régionales de bétail d'environ 70% entre janvier et février 2022 comparativement à celles enregistrées l'année dernière à la même période.

5. La situation alimentaire et nutritionnelle est globalement détériorée. Si des mesures appropriées ne sont pas prises, pour la première fois, 38,3 millions de personnes, y compris les personnes déplacées internes, pourraient être affectées par la crise alimentaire et nutritionnelle pendant la période soudure en juin-août 2022. Ainsi, la région fait face à une conjonction de crises, notamment l'insécurité civile persistante engendrant des déplacements massifs, la flambée des prix des denrées alimentaires de base et des intrants agricoles notamment des engrais, les effets liés à la fermeture des frontières dans le cadre des mesures anti Covid-19 et à l'embargo imposé au Mali.

Les risques d'aggravation de la crise alimentaire et nutritionnelle sont élevés en raison d'un contexte international marqué par la flambée des prix des produits agricoles, atteignant de niveaux records jamais observés depuis 2011. Ces tendances inflationnistes vont se poursuivre en raison de la guerre russo-ukrainienne, perturbant le commerce mondial de produits alimentaires (blé, riz), des engrais et des produits pétroliers. Au-delà de la gestion de la présente crise alimentaire, cette situation exige des engagements politiques et financiers soutenus dans la durée et s'attaquant aux causes sous-jacentes du problème.

6. La situation nutritionnelle reste préoccupante dans la région en particulier dans les pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), où l'on estime qu'environ 6 millions d'enfants de moins de 5 ans souffriraient de malnutrition aiguë en 2022. Les analyses de la malnutrition aiguë réalisées dans certains pays du Sahel et au Nigeria ont montré une situation de crise voire d'urgence en périodes courante et projetée dans plusieurs localités du Tchad, du Burkina Faso, du Mali et du Nigeria.

7. En perspectives, les prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques de la grande saison des pluies 2022 des pays du Golfe de Guinée annoncent des cumuls pluviométriques moyens à déficitaires, un démarrage tardif de la saison des pluies, des séquences sèches longues ainsi que des écoulements

des cours d'eau inférieurs à la moyenne. Par ailleurs, au cours de la prochaine saison agricole qui s'installe au niveau des pays côtiers, les approvisionnements en intrants agricoles, notamment les engrais connaissent déjà une perturbation qui pourraient s'accroître avec les effets de la crise ukrainienne.

Toutefois, le lancement en cours de la production d'engrais au Nigeria offre de bonnes perspectives d'approvisionnement en fertilisants pour les campagnes futures dans la région.

Compte tenu de tout ce qui précède, la réunion recommande :

A l'endroit des États,

- Accélérer la mobilisation financière pour la mise en œuvre des plans de réponse en faveur des populations vulnérables durement affectées par les crises alimentaires et nutritionnelles multifactorielles, notamment dans les régions du Sahel et du Lac Tchad (Burkina Faso, Cameroun, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria et Tchad) ;
- Lever les décisions de fermeture de frontière imposées par les mesures anti covid-19 afin de faciliter les flux commerciaux des produits alimentaires entre les États de la région ;
- Prendre des mesures politiques vigoureuses pour réduire les entraves, tracasseries routières et autres formes de restriction à la libre circulation des biens et services à l'intérieur et entre les pays ;
- Mettre en œuvre des mesures politiques et financières adéquates visant l'atténuation des effets de l'inflation et de la flambée des prix sur l'accès des ménages les plus vulnérables aux aliments ;
- Actionner les mécanismes de coopération bilatérale en matière de transhumance transfrontalière et soutenir les organisations pastorales dans l'approvisionnement en aliment bétail afin d'atténuer les conséquences de la soudure pastorale précoce ;
- Prendre des mesures idoines pour mettre en œuvre les programmes de renforcement de la résilience et de relèvement dans les zones affectées par la mauvaise campagne agropastorale pour protéger leurs moyens d'existence ;
- Renforcer la sécurité dans les zones de conflits pour faciliter la mise en œuvre des services et des actions d'assistance humanitaire prévues en faveur des populations concernées ;
- Mettre en place des systèmes de veille et d'anticipation dans les zones difficiles d'accès et face aux conséquences éventuelles du conflit russo-ukrainien sur l'aggravation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;

A l'attention du CILSS :

- Poursuivre le renforcement des capacités des cellules nationales d'analyse sur la version 2.0 du CH et la prise en compte du genre ;
- Appuyer les pays dans la mise en place et l'animation des dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires ;
- Organiser une concertation de haut niveau avec l'ensemble des acteurs étatiques et humanitaires sur la mise en œuvre des réponses et leur efficacité.

A l'attention de la CEDEAO et l'UEMOA,

- Poursuivre les négociations devant conduire très rapidement à la suspension de l'embargo sur le Mali sur les domaines spécifiques liés au commerce des produits alimentaires avec les autres pays de l'espace communautaire ;
- Poursuivre le plaidoyer pour la mise en place par les Etats de mesures politiques vigoureuses pour le respect des dispositions communautaires en matière de libre circulation des biens et des personnes ;
- Poursuivre le plaidoyer auprès des gouvernements pour la suspension immédiate des mesures de fermeture des frontières et la réduction des tracasseries routières liées au renforcement des dispositifs sécuritaires dans certains États ;

- Renforcer le plaidoyer auprès des gouvernements en faveur de la levée progressive des mesures de restriction ou d'interdiction de la transhumance transfrontalière, en respect des dispositions communautaires en matière de mobilité pastorale ;
- Prendre les dispositions pour faciliter les approvisionnements en intrants agricoles notamment de l'engrais aux producteurs afin de renforcer la production agricole de la campagne 2022/2023.

A l'attention des partenaires :

- Soutenir les efforts des Etats dans la mise en œuvre des plans nationaux de réponse ;
- Soutenir les initiatives nationales et régionales en matière de renforcement des capacités des dispositifs d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Fait à Dakar, le 30 mars 2022

La réunion.

PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS



